

Informations sur la performance des produits La Banque Postale en 2023

Produit	Assureur	Rendement garanti moyen	Taux moyen de participation aux bénéfices	Transférable dans le cadre de la loi Pacte ⁽¹⁾
ASCENDO	CNP Assurances	0,28%	1,96%	OUI ⁽²⁾
ASSURDIX (POSTE)	CNP Assurances	0,04%	2,10%	OUI ⁽²⁾
ASSURDIX 2	CNP Assurances	0,00%	2,21%	NON
CACHEMIRE	CNP Assurances	0,00%	2,16%	OUI ⁽²⁾
CACHEMIRE 2	CNP Assurances	0,04%	2,65%	NON
CACHEMIRE PATRIMOINE	CNP Assurances	0,00%	2,81%	NON
CACHEMIRE PER	CNP Retraite ⁽³⁾	0,00%	3,37%	NON
CAPIPOSTE	CNP Assurances	0,00%	1,79%	NON
COMPLÉA	CNP Assurances	0,00%	2,65%	NON
EXCELIS	CNP Assurances	0,00%	2,20%	NON
EXCELIS CAPI	CNP Assurances	0,00%	2,20%	NON
EXCELIUS	CNP Assurances	0,00%	2,18%	NON
GMO	CNP Assurances	0,01%	2,09%	OUI ⁽²⁾
PEP POSTE	CNP Assurances	0,01%	2,20%	NON
PEP PRIME UNIQUE	CNP Assurances	0,04%	2,10%	NON
PERSPECTIVE CAPI	CNP Assurances	0,00%	2,47%	NON
POSTE AVENIR	CNP Assurances	0,02%	2,13%	OUI ⁽²⁾
QUIÉTUDE AUTONOMIE	CNP Assurances	2,65%	0,17%	NON
SATINIUM	CNP Assurances	0,00%	2,30%	NON
SATINIUM CAPI	CNP Assurances	0,00%	2,30%	NON
SOLÉSIO PERP ÉVOLUTION	CNP Retraite ⁽³⁾	0,00%	2,17%	NON
SOLÉSIO VIE	CNP Assurances	0,05%	2,07%	OUI ⁽²⁾
TOSCANE VIE	CNP Assurances	0,05%	2,05%	NON

⁽¹⁾ Les produits seront progressivement ouverts aux transferts Pacte.

⁽²⁾ Les conditions et possibilités de transfert du contrat sont détaillées dans votre bulletin de situation annuel. CNP Assurances se réserve notamment la faculté de refuser les demandes de transformation lorsque la souscription/adhésion au nouveau contrat par transfert apparaît inappropriée ou non conforme aux exigences ou besoins du souscripteur/adhérent, au regard des éléments recueillis par le conseiller. Aucune demande de transfert ne pourra être acceptée si le contrat fait l'objet d'une avance en cours ou si son exécution est conditionnée à l'accord d'un tiers.

⁽³⁾ Jusqu'en 2021, ce contrat était assuré par la société CNP Assurances. En 2022, il a été transféré réglementairement dans la société CNP Retraite, filiale de CNP Assurances.

Informations sur la performance des produits La Banque Postale en 2023

Produit	Assureur	Rendement garanti moyen	Taux moyen de participation aux bénéfices	Transférable dans le cadre de la loi Pacte ⁽¹⁾
VIVACCIO	CNP Assurances	0,01%	2,15%	OUI ⁽²⁾
VALORYS	CNP Assurances	0,00%	2,17%	NON

⁽¹⁾ Les produits seront progressivement ouverts aux transferts Pacte.

⁽²⁾ Les conditions et possibilités de transfert du contrat sont détaillées dans votre bulletin de situation annuel. CNP Assurances se réserve notamment la faculté de refuser les demandes de transformation lorsque la souscription/adhésion au nouveau contrat par transfert apparaît inappropriée ou non conforme aux exigences ou besoins du souscripteur/adhérent, au regard des éléments recueillis par le conseiller. Aucune demande de transfert ne pourra être acceptée si le contrat fait l'objet d'une avance en cours ou si son exécution est conditionnée à l'accord d'un tiers.